

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 novembre 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments -service bâtiment- vient de me faire parvenir une nouvelle liste de biens concernant le domaine privé de la Communauté urbaine, biens acquis en vue d'opérations d'urbanisme ou de voirie et susceptibles d'être démolis dans les prochains exercices ainsi qu'une demande de déclaration de travaux pour un bien situé 65, route de Genas à Villeurbanne.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de démolir. Dans ces conditions et pour réaliser ces démolitions dans les meilleurs délais, je vous demande de m'autoriser à déposer, le moment venu, d'une part, les demandes de permis de démolir pour les sites suivants, étant entendu que cela serait fait au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués et, d'autre part, la demande de déclaration de travaux pour la propriété située 65, route de Genas à Villeurbanne :

- permis de démolir :

- . Lyon 9° : 98, rue Marietton et 34, rue Saint Simon,
- . Saint Priest : 40, rue Henri Maréchal,
- . Vaulx en Velin : 219, avenue Franklin Roosevelt,
- . Villeurbanne : 65, route de Genas ;

- déclaration de travaux :

- . Villeurbanne : 65, route de Genas ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de ses commissions domaine et administration générale et finances et programmation ;

DELIBERE

Autorise monsieur le président à signer et à déposer les demandes de permis de démolir correspondant aux immeubles et la déclaration de travaux précités ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,